

Amiens, le 15 AVR. 2022

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

La préfète du département de la Somme donne acte à la SCEA GILLET, dont le siège social est situé 10 rue de Charny, hameau de Montmarquet à LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN (80430), des engagements pris dans le dossier déposé le 20 février 2019 et complété le 30 mars 2022, définissant le niveau de ses installations d'élevage avicole situées sur le territoire de la commune de LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN, parcelles cadastrées section ZI n° 43 et 44, relevant de la directive IED, par rapport aux conclusions parues le 21 février 2017 sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).

Pour la préfète et par délégation
La secrétaire générale


Myriam GARCIA

Copie adressée à :

Monsieur le maire de LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN

Madame la directrice départementale de la protection des populations de la Somme